UNION FRANÇAISE DU LEVAGE

Communiqué de presse
26 octobre 2026

L'INDICE D'ÉVOLUTION DE COÛT DE REVIENT DES GRUES MOBILES AU 2ÈME TRIMESTRE 2026 VIENT DE PARAÎTRE

L'Union française du levage - UFL vient de publier l'indice d'évolution de coût de revient par catégorie de grues mobiles au 2ème trimestre 2026.

Rappelons que cet indice a été réalisé, à la demande de l'UFL, par le cabinet NEO Engineering sur la base d'une étude menée auprès des levageurs et d'une recherche d'indices d'évolution des composantes de coûts auprès de différents organismes officiels (INSEE - *Institut national de la statistique et des études économiques*, FFB - Fédération française du bâtiment, CNR *Comité national routier* ou encore Le Moniteur).

Pour le calcul de l'évolution de l'indice, la méthode retenue est la suivante :

- une **évolution en moyenne annuelle** compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente. Cette méthode donne l'indice officiel de l'année étudiée par rapport à la base 100 (moyenne de 2020). Ceci représente l'indice définitif.
  Pour mémoire, l'indice d'évolution de coût de revient UFL **pour l'année 2025** est de **121,38**, soit une **augmentation de +21,4 % par rapport à 2020.**
- une **évolution en moyenne trimestrielle** compare la valeur moyenne de l'indice pour un trimestre donné par rapport à la base 100 (moyenne de 2020). L'indice sera mentionné avec le symbole (p) pour provisoire (l'indice définitif étant celui basé sur la moyenne annuelle).

L'indice de coût de revient UFL progresse de 125,94 au premier trimestre 2026 à 128,89 (p) au deuxième trimestre 2026, soit une hausse de 2,3 %. Cette évolution confirme la reprise haussière amorcée fin 2025.

Au deuxième trimestre 2026, l'indice de coût de revient UFL enregistre une progression de 28,9 % par rapport à la moyenne constatée en 2020. Cette hausse tient principalement aux composantes suivantes, présentées par ordre décroissant d'impact :

- Le **carburant**, dont le coût augmente de **82,4 % par rapport à 2020**, devient le premier facteur de progression de l'indice. Après le renchérissement observé en 2022 et la baisse amorcée en 2023, le prix du gazole professionnel repart à la hausse depuis mars 2026
- Le **coût d'amortissement du parc**, en progression de **23,6 % par rapport à 2020**, constitue le deuxième facteur de hausse.
- Les **charges de personnel**, en augmentation de **16,4 % par rapport à 2020**, occupent la troisième position.
- Le **financement du parc** constitue le quatrième facteur d'impact : le taux moyen du crédit bancaire au financement des entreprises est passé de **1,2 % en 2020 à 3,6 % au deuxième trimestre 2026**.

Pour plus d'informations : https://www.uflevage.fr/parutions/

À propos de l'UFL
Créée en 1972 sous le nom de SNUG, l'UFL rassemble les entreprises de levage et de manutention au niveau national et regroupe les fabricants d'équipements spéciaux. L'Union représente environ 80 % du marché du levage français, soit près de 10 000 emplois et 450 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Elle revendique une réglementation adaptée à la circulation des grues mobiles de dernière génération. Elle est membre de l'ESTA (fédération européenne pour les transports exceptionnels et les grues mobiles).
Depuis début 2016, la fédération DLR apporte son soutien logistique à l'UFL et met à profit son savoir-faire afin que l'UFL puisse concrétiser ses projets et notamment faire valoir son point de vue auprès des acteurs de son marché.

Contacts presse
UFL – Hervé Rebollo – 01 49 89 32 35 – h.rebollo@dlr.fr